

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 22 octobre 1969

Sont présents: Me Adélarde Savoie

M. Victor Ross
Père Maurice Chamard
P. Léopold Lanteigne
M. Jean Colette
Père Roland-F. Soucie
Soeur Jacqueline Bouchard
M. Aurèle Young
Soeur. Ghislaine Cormier
M. Rhéal Bérubé
Agnez Hall
M. Jean Dumas
M. Robert Léger
Père Jean-Guy Lachance
M. Georges Citarella
M. Fernand Girouard
M. Léandre Bourque
M. Pierre Dion
Soeur Huberte Richard
Soeur Auréa Cormier
M. Eugène Richard
M. Pierre Michaud
Dr Brian-T. Newbold, observateur
M. Hector Frenette

absent: M. Léonard Leblanc

Après avoir constaté la régularité de la convocation, le Président de l'assemblée formule un mot de bienvenue A l'intention des nouveaux membres invités à siéger au Sénat Académique.

1 - ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION TENUE LE 25 AVRIL 1969:

Il est proposé par M. Pierre Dion et appuyé par M. Léandre Bourque que le procès-verbal de la réunion tenue le 25 avril, 1969, soit accepté tel crue lu. Adopté.

2 - CAS CHRISTIANE DUCLOS:

M. Rhéal Bérubé résume une lettre reçue de Christiane Duclos, datée du 25 juillet, 1969, demandant au Sénat Académique de réviser son cas.

Après discussions entre les membres de l'assemblée, la motion suivante est proposée:

Père Maurice Chamard propose:

- a) que M. Rhéal Bérubé écrive A mademoiselle Mariette Bouchard, ex-directrice du département de l'Extension de l'Enseignement, lui demandant de nous dire ce dont elle se souvient sur ce cas;
- b) qu'ensuite, M. Bérubé soumette de nouveau le cas au Conseil des Doyens, lequel Conseil pourra alors porter un nouveau jugement, s'il y a lieu.
- c) que le cas soit présenté de nouveau au Sénat Académique, si nécessaire.

Proposition appuyée par M. Rhéal Bérubé. Adopté.

3 - COMITE SUPERIEUR DES ADMISSIONS:

Il est proposé par M. Fernand Girouard et appuyé par Soeur Aura Cormier que le rapport du Président et du Secrétaire du Comité Supérieur des Admissions soit accepté tel que présenté. Adopté.

4 - DEGRES HONORIFIQUES:

Le Comité des Degrés Honorifiques recommande au Sénat Académique de décerner des doctorats honorifiques aux personnes suivantes, A l'occasion de la prochaine collation des grades:

Figures nationales:

M. Gérard Pelletier, Secrétaire d'État
substitut: M. Jean Marchand

Personnalités acadiennes:

Monseigneur Godin, nouvel évêque de Bathurst
substitut: Rév. Simon Larouche

Personnalités anglophones:

M. Hower, président de la Compagnie Fraser
substitut: Mr. Ken Cox

Mlle Cécile Rouleau, Secrétaire **Générale de l'ACELF**
substitut: Soeur Marie-Juliette

Personnalités artistiques:

M. Wilfrid Pelletier, ancien directeur de l'orchestre symphonique de Montréal.
substitut: M. Gratien Gélinas.

Il est proposé par M. Pierre Dion et appuyé par M. Rhéal Bérubé que les personnes mentionnées plus haut soient acceptées comme candidats ou substituts au besoin. Adopté.

5 - RAPPORT DE LA FACULTE DES ARTS:

Les explications nécessaires sont données concernant les articles 1, 2, 3 et 4 du rapport présenté par la Faculté des Arts. (voir annexe A)

Article 5 - Il faudrait préciser deux cours durant la période d'été.

Article 6 - Il est proposé par le Père Léopold Lanteigne et appuyé par le Père Roland-F. Soucie que le Comité des règlements académiques fasse une étude approfondie concernant la teneur de cet article, i.e. uniformiser les heures de cours offerts A l'extension inversement avec les cours réguliers. Adopté.

Monsieur Pierre Dion mentionne également que le Comité des règlements académiques devrait vérifier le programme des études graduées ainsi que les crédits accordés A ce niveau.

Article 7 - Il est proposé par M. Jean Dumas et appuyé par M. Pierre Dion que le Conseil de la Faculté des Arts étudie de nouveau:

- 1) la question sur laquelle il v a équivoque et prenne les décisions qui s'imposent dans l'intérêt des étudiants pour l'année en cours;
- 2) que ces décisions soient valables pour l'année courante et réapprouvées par le Sénat Académique.

Proposition adoptée.

6 - RAPPORT DU DEPARTEMENT DE SQCIOLOGIE:

L'assemblée est informée que le nécessaire a été fait pour que l'étudiante inscrite au programme de la troisième année-maîtrise en sociologie - termine son programme.

7 - RAPPORT DU CONSEIL DE LA RECHERCHE:

Le Directeur du Conseil de la recherche donne un rapport d'information sur les développements de ce nouveau Conseil.

Monsieur Ross, Vice-Recteur académique, demande que les fonctions et les objectifs de ce nouveau Conseil soient définis et approuvés A la prochaine réunion du Sénat Académique.8

8 - NOMINATION AU CONSEIL DE LA RECHERCHE:

Après lecture du curriculum vitae de Soeur Auréa Cormier, la proposition suivante est faite:

Il est proposé par Père Maurice Chamard et appuyé par M. Fernand Girouard. que Soeur Auréa Cormier soit nommée membre du Conseil de la recherche de l'Université de Moncton. Adopté.

9 - CONDITIONS D'ADMISSION:

Une motion est proposée par le Père Léopold Lanteigne et appuyée par M. Pierre Dion A l'effet que les conditions d'admission décrites dans le pamphlet intitulé "Modalités d'inscription et programmes d'études" soient acceptées pour l'année académique 1969-7n. Adopté.

10 - ADMISSIONS POUR LA PROCHAINE ANNEE ACADEMIQUE:

Il est proposé par M. Robert Léger et appuyé par M. Victor Ross que le responsable des admissions ait la possibilité d'admettre définitivement au mois de mars prochain les étudiants qui:

- a) auront réussi les examens d'immatriculation de 11ième année de l'école où ils sont inscrits;
- b) auront réussi les examens d'immatriculation de 11ième année ainsi que ceux du premier semestre de la 12ième année de l'école où ils sont inscrits;
- c) seront considérés comme cas exceptionnels.

Proposition adoptée.

11 - COMMISSION DE PLANIFICATION ACADEMIQUE:

Il est proposé par M. Jean Colette et appuyé par le Père Léopold Lanteigne que Mgr Lafrenière soit nommé président de la Commission de Planification Académique, en remplacement de Mgr Lauzon. Adopté.

12 - COMITE DU STATUT DES ANGLOPHONES:

Monsieur Victor Ross mentionne où en sont rendues les études sur le statut des anglophones. Il semble que le rapport fourni A la dernière réunion complète ce dit rapport.

13 - MOTION DE FELICITATIONS:

Monsieur Pierre Dion propose une motion de félicitations A l'intention du Président de l'assemblée, Me Adélarde Savoie, lequel recevra un doctorat honorifique de l'Université Mount Allison.

14 - INSCRIPTION DEFINITIVE A UN COURS:

Il est proposé par M. Robert Léger et appuyé par le Père Maurice Chamard que lorsqu'un cours est inscrit sur un bulletin, qu'il soit impossible de l'enlever. Adopté.

(Signé) Me Adélarde Savoie, Président

{Signé) Hector Frenette, Secrétaire